

A toutes les pharmaciennes cheffes et tous pharmaciens chefs
des hôpitaux suisses

09.10.2017

**Supplément et correction de la communication du 31.05.2017:
Modification de l'OAMal et de l'OPAS , Art.71 a/b/c/d et commentaire de l'OFSP du 1 février
2017.**

Chers collègues

L'application de l'ordonnance susmentionnée provoque de nombreuses discussions : certains assureurs et certaines industries pharmaceutiques ne peuvent pas mettre en œuvre les changements aussi rapidement que nous l'aurions souhaité.

Une demande juridique de l'hôpital cantonal de Lucerne auprès de l'OFSP a révélé notamment que la prise en charge des coûts de médicaments dans les situations pour lesquelles l'évaluation du bénéfice se situe dans les catégories C et D n'entre pas dans le cadre de l'art. 71 OAMal comme c'est le cas lors d'évaluation des bénéfices aboutissant aux catégories A et B. Dans les situations C et D nous devons donc accepter le recours aux médicaments gratuits, il n'existe aucune voie de facturation ou de remboursement ancrée dans la loi.

Le modèle pour l'évaluation du bénéfice thérapeutique (A-B-C-D) est décrit dans le Bulletin des Médecins Suisses ([SÄZ 2013;94:9](#) en allemand) et une explication en français est disponible à l'URL suivante <http://www.medecins-conseils.ch/expertcom/71kvv/updjan17/>.

Dans le cas avec des évaluations des bénéfices C et D des médicaments continuent d'être mis gratuitement à disposition par l'industrie pharmaceutique et aucune facturation ne peut intervenir. Les hôpitaux doivent ainsi continuer à appliquer cette procédure administrative complexe et liée avec un risque majeur d'erreur médicamenteuse.

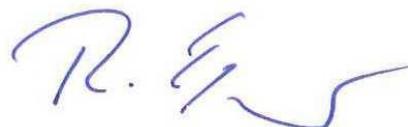
Une délégation du groupe de travail économie et approvisionnement de la GSASA, en collaboration avec des représentants de l'industrie pharmaceutique, est en train d'élaborer un concept commun pour la gestion des médicaments gratuits.

L'OFSP a planifié un échange d'expérience sur l'application de l'art.71 en novembre/décembre 2017 avec toutes les parties concernées. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation.

Meilleures salutations.



Dr. Herbert Plagge
Responsable du secteur économie
et approvisionnement de la GSASA



Dr. Richard Egger, KSA
Pharmacien chef Kantonsspital Aarau